

Pour diffusion immédiate

Le Plan culturel numérique du Québec : un investissement 2, 05 M\$ pour les médias  
communautaires du Québec

**Victoriaville, 29 septembre 2014** - Le premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, et la ministre de la Culture et des Communications (MCCQ) et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Madame Hélène David, ont dévoilé aujourd'hui le Plan culturel numérique du Québec, qui vise à soutenir le développement de la culture numérique au Québec.

Ce plan prévoit un investissement de 110 M\$ répartis sur sept ans. Ce montant important donnera les moyens aux organismes culturels d'amorcer au maximum le virage numérique. La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec accueille avec enthousiasme la création du Plan culturel numérique qui favorisera le virage numérique de ses membres.

« Les télévisions communautaires autonomes auront l'occasion d'étendre leur accessibilité et ainsi permettre à encore plus de citoyens de participer et de bénéficier du développement culturel de leur région. », a déclaré Madame Amélie Hinse, directrice générale de la Fédération.

« La modernisation des équipements pour les télévisions communautaires permettra un meilleur rayonnement des régions, et par le fait même des diffuseurs de la culture québécoise », a déclaré Madame David.

Pour les exercices financiers de 2014 à 2016, une somme de 36 M\$ a été répartie entre les différents acteurs du milieu de la culture et des communications. Plus de cinquante mesures concrètes ont été annoncées. Les montants investis dans les télévisions communautaires autonomes seront entièrement administrés par la Fédération, en respectant les balises établies par le MCCQ et l'objectif du Plan culturel numérique : favoriser la diffusion de la culture québécoise au plus grand nombre.

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec a été créée en 1998 et est un organisme sans but lucratif qui regroupe 43 membres répartis dans 14 des 17 régions administratives du Québec. Depuis les quinze dernières années, elle défend et soutient les intérêts des télévisions communautaires autonomes du Québec.

-30-

Information :

Amélie Hinse, directrice générale

819 604-7900

fedetvc@fedetvc.qc.ca

Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec  
227, Notre-Dame Est, Victoriaville, Québec G6P 4A2  
Tel: (819) 604-7900  
Courriel: fedetvc@fedetvc.qc.ca